Vendredi, 30 Janvier, 1880

SOMMAIRE

SECOURS POUR L'IRLANDE.
UNE COMPARAISON.
L'IMBROGLIO DU MAINE.
LE DÉBOISEMENT : *Benjamin Sulte.*
ECHOS DU JOUR.
COMMUNICATIONS.
LE BANQUET DE SHERBROOKE.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
ASSEMBLÉE.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

SECOURS POUR L'IRLANDE

La ville d'Ottawa promet de faire sa part dans le grand mouvement de charité dont l'Irlande est aujourd'hui l'objet. Une assemblée publique composée de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa, du maire, de plusieurs membres du Parlement et d'un bon nombre de citoyens influents, a été tenue, hier soir, à l'hôtel de ville, et on y a jeté les bases d'une organisation qui ne pourra manquer d'être féconde en résultats. Plusieurs discours ont été prononcés et on leur a donné sur-le-champ un effet pratique en souscrivant plus de six cents piastres. C'est un début qui fait honneur à l'esprit de charité des personnes présentes à cette assemblée.

Outre la souscription organisée sous les auspices du comité, l'évêque d'Ottawa a ordonné une quête dans toutes les églises catholiques du diocèse ; cette collecte devra produire aussi un montant considérable. Que chacun donne suivant ses moyens et l'on contribuera ainsi à empêcher des milliers de personnes de périr de faim. L'Irlande n'a jamais refusé de nous tendre la main quand notre pays a été visité par le malheur : tâchons, à notre tour, d'alléger la détresse qui désole ce malheureux pays.

UNE COMPARAISON

L'honorable M. Mitchell, ministre de la marine et des pêcheries dans la précédente administration Macdonald, vient de publier la relation d'un voyage qu'il a fait, l'automne dernier, aux Etats-Unis et au Nord Ouest. Nous avons été particulièrement frappé de ce qu'il dit de Minneapolis, ville manufacturière située sur le Mississipi, aux chutes de Saint Antoine. Dans cette ville se trouvent quelques-uns des moulins à farine les plus importants des Etats-Unis. On y voit aussi des scieries, des filatures de coton et de laine et plusieurs autres manufactures. Mais laissons M. Mitchell comparer les ressources de cette ville avec celles d'Ottawa :

"La chute de la Chaudière est certainement dix fois plus considérable que celle de Saint-Antoine où l'on a établi des manufactures diverses que l'on ne trouve pas à Ottawa. Toutefois, les scieries d'Ottawa sont bien supérieures à celles de Minneapolis, par leurs dimensions comme par leur aménagement et nos Canadiens n'auraient rien à apprendre ici. Il n'y a point ici de scierie comparable à celles de MM. Perley et Pattee, E. E. Eddy, Bronson et autres. Ce qu'on ne trouve pas, non plus, à Minneapolis, c'est le terrain pour empiler le bois. Du reste, on ne fabrique pas ici autant qu'à Ottawa et il faut moins de capital pour exploiter cette industrie.

" On expédie le bois sortant de la scierie et c'est aux acheteurs de le faire sécher. Il me semble que nos fabricants d'Ottawa pourraient suivre cet exemple avec avantage. Les billots que j'ai vus ici étaient tous de pin et on les aurait considérés, à Ottawa, comme de qualité très inférieure. Cependant on trouve moyen de les utiliser ici. C'est une nouvelle preuve que nous gaspillons beaucoup de bois On trouve ici l'exemple du contraire. Toutes les qualités inférieures de bois sont employées dans les constructions et les clôtures."

L'IMBROGLIO DU MAINE

L'imbroglio comico-tragique du Maine s'est terminé paisiblement, par le triomphe des républicains. Les démocrates se sont soumis à la décision de la cour suprême de l'Etat, bien que cette décision fût manifestement injuste. Les républicains, à leur place, n'eussent pas hésité à résister, au risque de briser la constitution. C'est la deuxième fois que les démocrates donnent l'exemple d'une pareille modération. Il est probable qu'ils ne seront pas mieux récompensés que lors de la comédie de l'élection de M. Hayes comme président, par les huit juges républicains de Washington.

Au début de l'affaire du Maine, ils avaient montré quelque énergie et fait penser qu'ils tiendraient peut-être tête à leurs ruses adversaires. Mais ce n'était qu'une velléité de résistance, et ils ont fini par céder. Pour une fois qu'ils ont voulu essayer de lutter avec les républicains, ils n'ont pas eu de chance.

On se rappelle les faits. Lors des élections récentes pour la législature du Maine, le décompte du scrutin qui fut fait conformément à la loi par le gouverneur Barcelon, et son conseil, donna la majorité aux démocrates. Les républicains accusèrent aussitôt les scrutateurs d'avoir manipulé les listes, et refusèrent d'accepter le verdict. Le terme d'office de M. Barcelon expirait quelques jours plus tard. Ils s'organisèrent en législature, élirent un nouveau gouverneur républicain, M. Davis, et prirent possession de la maison d'Etat et des édifices publics où ils se fortifièrent. Pendant ce temps, la législature démocrate en appelait à la Cour suprême. Celle-ci, composée de juges républicains, s'est prononcée, comme on devait s'y attendre, pour la législature de M. Davis. Et voilà comment les républicains sont de nouveau maîtres de l'Etat du Maine. Les représentants démocrates refusent de prendre leurs siéges dans la législature reconnue par la Cour suprême : mais ils ont renoncé à toute résistance.

LE DEBOISEMENT

VI

" La police des bois se fait difficilement, dit-on. Nous ne savons jamais qui a mis le feu." Ceci n'est rien de bien embarrassant. Quiconque a travaillé dans nos forêts est en mesure de signaler les chasseurs, les promeneurs et les voyageurs qui fréquentent ces régions. On les a vus. On connaît leurs pas et démarches. Les rejoindre n'est qu'un jeu. S'il existait des lois sévères contre les déprédations qui resultent de ce mépris de la propriété publique nous n'aurions pas la peine de poursuivre les auteurs de ces méfaits. La seule crainte de la punition rendrait ces gens " précautionneux." Personne ne ferait plus flamber un bouleau pour le plaisir que procure ce spectacle. Nul ne voudrait négliger d'éteindre un feu de campement avant de l'abandonner. Plus que cela, ces foyers seraient toujours allumés dans des endroits rocailleux ou autres, les moins susceptibles de communiquer l'élément destructeur aux bois d'alentour. La menace de la loi rend prudent. Quand les Romains coupaient la main de celui qui avait mis le feu dans les bois, les imitateurs de cet imprudent n'étaient pas nombreux.

Sully, le ministre de Henri IV, s'écriait que la France périrait par le manque de bois. Moins d'un demi siècle après lui, Colbert, frappé de cette vérité, se mit en devoir de détourner la catastrophe, comme je l'ai dit. Nous sommes aujourd'hui au Canada dans une situation semblable, mais peut être n'avons-nous pas de Colbert.

D'après une statistique qui date d'une vingtaine d'années, l'Autriche possédait 160 millions d'acres de terre, tout compris. Sur cela, il y avait 44 millions conservés en forêts.

La province de Québec renferme 130 millions d'acres, dont 7 millions en culture, 3 en lacs, rivières, marais, savanes, 20 en rochers incultes, steppes etc., 100 en bois debout.

L'Autriche, densément peuplée, garde donc la moitié autant de boisés que nous, ce qui montre à quel point on y surveille cette partie de l'économie publique. Chez nous, la région habitée n'a pas de forêts; les bois sont chassés au nord et voués à la destruction par quiconque veut y porter le fer et le feu.

Il y a onze ans, M. Sydney Bellingham, questionné par le gouvernement de Québec, répondait : "Avant peu d'années, les forêts de pin du Canada n'existeront plus. Cette source importante des revenus provinciaux sera perdue, à moins que les gouvernements, investis de pouvoirs extraordinaires, ne prennent les mesures les plus rigoureuses, etc."

A la même époque, C. F. Roy, écuyer, M. P., disait : " Les forêts de la vallée Métapédiac étaient considérées autrefois, comme inépuisables. De leur destruction est résultée la suspension des chantiers, suspension qui, en dehors de tout calcul commercial, a privé d'ouvrage ceux qui travaillaient à cette exploitation."

M. l'abbé M. F. Pilote, Prêtre, écrivait : " Le temps est venu de nous occuper de cette grave question qui devient une question d'ordre public, puisqu'il est bien reconnu aujourd'hui que le déboisement a des effets funestes sur la population, le sol, le climat, les sources et les grands cours d'eau."

M. John Poupore, M. P., commerçant de bois, a fait la déclaration suivante : " J'ai parcouru sur l'Ottawa des milles et des milles d'un territoire jadis couvert de bois touffus et d'une grande valeur, qui n'est plus aujourd'hui qu'une lande déserte, stérile, brûlée par le feu, n'offrant à la vue que des broussailles, et la végétation chétive du peuplier et autres arbres sans valeur. Allez du côté que vous voudrez, à travers la region forestière de l'Ottawa et de ses tributaires, et à peine aurez-vous parcouru quelques milles que vous aurez sous les yeux les traces profondes laissées par les incendies."

Voilà ce que l'on dit. Eh ! que dis-je autre chose ?

Je pourrais faire ici l'histoire de ces désastres dans la vallée du Saint-Maurice. Ce serait un volume. Les pertes se chiffrent par millions de piastres. Les sacrifices de vies humaines y fourniraient un chapitre désolant. La chasse détruite, le sol rendu impraticable, les sources taries—enfin toutes les conséquences à la fois.

Le Labrador, le Saguenay, la Gaspésie, ont été ravagés sans miséricorde. L'opinion publique n'en a pas été beaucoup émue.

Pour plus de détails, voir les témoignages recueillis en 1869, par l'honorable Pierre Fortin sur la question des incendies dans les forêts Pas un district de la province de Québec n'est oublié—ces témoignages sont navrants.

Encore une fois, nous devrions suivre l'exemple des gouvernements qui ont su se tirer d'une impasse semblable à celle où nous nous trouvons.

Le système français est facile à étudier à cause de la langue. Pourquoi ne pas le faire connaître parmi nous ?

Le système anglais même a ses avantages, bien que le petit pays qui se nomme l'Angleterre ne conserve pas de grandes forêts, faute d'espace. Les propriétaires ont le bons sens de planter et d'entretenir autant d'arbres que possible. Ils en mettent partout. Pas de forêts, mais des arbres ; des arbres le long des routes, dans les chemins, sur les pentes ; des plantations qui plaisent aux yeux d'abord et qui en réalité sont utiles à une foule d'objets. Celui qui ne peut exploiter cinq mille pieds d'arbres, en a la moitié, le quart peut-être, mais il en tire très bon parti, et, son voisin en faisant autant, il arrive que tout le pays présente un contraste marquant avec notre Canada nu comme un potiron.

BENJAMIN SULTE.

ECHOS DU JOUR

M. Mathieu, M. P. P., a été réélu maire de Sorel par acclamation.

La législature de la Nouvelle-Ecosse se réunira le 26 février.

Le sénateur M. Chinic vient d'être atteint d'une soudaine attaque de paralysie.

Six témoins ont été examinés, hier, à Aylmer, dans l'affaire d'Oka. Le procès continue.

Jeudi prochain, Sa Grandeur Mgr Duhamel se rendra à Saint-Eustache, pour présider à la bénédiction de trois cloches.

Pour justifier le gouvernement local accusé de lenteur dans les procédés de la session, le *Globe* indique l'argument du *tu quoque*. La défense n'est évidemment pas trés forte.

Pendant les deux jours qu'ils ont passés à Sherbrooke, sir Léonard Tilley et l'honorable M. Langevin ont visité les principales manufactures de cette ville.

Le comité des fonds de secours organisé au Mansion House, dans la ville de Dublin, a déjà dépensé une somme de $500.000 et malgré cette somme, qui est relativement énorme la misère se fait sentir plus que jamais.

La ville de Québec a déjà souscrit plus de $4,500 pour venir en aide à l'Irlande. On voit qu'elle rend largement ce que ce malheureux pays a fait pour elle lorsqu'elle a été dévastée par l'incendie, il y a quelques années.

La nouvelle du mariage de l'honorable M. Cauchon avec Mlle LeMoine est prématurée, ce mariage ne devant avoir lieu à Chicago que la semaine prochaine. MM. Charlebois et Verret, de Québec, étaient hier en ville dans le but de passer le contrat de mariage. M. Charlebois agit comme notaire et M. Verret comme procureur de M. Cauchon.

La place de correcteur d'épreuves et commis de la papeterie, à la chambre des communes, rendue vacante par la mort de M. Sloane, a été donnée à M. Robert Romaine, ci-devant propriétaire du *Peterboro Review*. On le dit très compétent pour cette position.

Si la majorité de M. Bergin a été plus forte qu'à l'élection précédente, il faut l'attribuer, dit le *Globe*, aux influences de la religion, de la famille, de certaines relations sociales...et à la visite des ministres fédéraux. Toutes ces explications sont fort ingénieuses.

Après avoir imposé une taxe sur les annonces dans les journaux, le gouvernement de Berlin vient de taxer les personnes qui ne font point partie de l'armée. Ces mesures donnent lieu aux rumeurs les plus diverses. On y voit surtout un indice que la Prusse se prépare à quelque grande guerre.

La discussion sur le budget est commencée à la Chambre d'Ontario. Elle a duré, hier soir, jusqu'à 10 heures. Quelques items ont été ensuite adoptés et l'ajournement a eu lieu à 1 heure du matin. Nous avons publié, hier, un résumé du budget.

Un des derniers numéros du *Bulletin des Halles et Marchés*, journal publié à Paris, contient ce qui suit : " Du blé du Canada, récolté dans la province d'Ontario, a été vendu pour la première fois sur nos marchés, le 12 courant. Jusqu'à ce jour, on n'avait connu que le blé du Michigan. Il n'y a aucun doute qu'à l'avenir les blés de la province d'Ontario feront une rude concurrence aux blés du Michigan sur les marchés européens.

Le banquet donné, hier soir, à l'honorable M. Chapleau et à ses collègues, par les citoyens de Sherbrooke, a obtenu un succès considérable. Plus de 350 convives étaient présents. Les discours de M. Chapleau, de sir Leonard Tilley, des honorables MM. Langevin et Pope ont été vivement applaudis. Il était trois heures, ce matin, quand se termina le banquet.

Sir Leonard Tilley a dit, hier, dans son discours, à Sherbrooke, que la politique nationale avait relevé le crédit du Canada. En effet, la semaine dernière, il a reçu une dépêche de Londres lui offrant de l'argent à un taux plus bas encore que par le passé.

Le ministre des finances a également déclaré que le chiffre de nos exportations, pour les premiers six mois de l'année, étaient de trois millions plus élevé que l'an dernier, et que l'excédant de nos exportations sur nos importations serait, cette année encore, de $7,500,000. Les importations des Etats-Unis ont aussi beaucoup diminué, comparativement à celles d'Angleterre.

COMMUNICATIONS

M. le Rédacteur,

Je viens de lire, dans votre journal du 7 courant, une communication qui m'a un peu surpris, bien qu'elle soit juste à certains points de vue.

Votre correspondant me paraît tout étonné de voir des journaux français de la province de Québec, oser discuter la politique de Manitoba et nous dit : " On s'obstine à ne voir ici, comme à Québec, que des conservateurs et des libéraux et c'est une erreur accréditée par les articles du *Times* à Winnipeg."

Ce n'est certainement pas une erreur complète ; le *Times* a eu ses défauts (qui n'en a pas) mais il a le droit de pouvoir dire que comme premier organe du parti conservateur dans notre pays, il a fait ce qu'il a pu.

Pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi ne pourrions-nous pas avoir de politique conservatrice ou libérale dans la province de Manitoba ?

Sommes-nous d'une province tellement abâtardie, par les circonstances, que nous n'avons pas le droit de raisonner comme toutes les autres provinces du Canada ?

Le quart d'heure de Rabelais ayant sonné pour certaines personnes, lors de la défaite du gouvernement Mackenzie, il leur fallait nécessairement s'en retirer avec honneur et de ce moment date le cri de pas de politique chez nous ; il ne suit donc pas de là que toute la province pense ainsi.

Est-ce une bonne raison à donner, que de dire : que nous Canadiens-Français, étant numériquement parlant, inferieurs, nous ne pouvons pas changer l'état des choses.

Il est vrai que nous ne pouvons complètement changer l'état des choses, mais certainement nous pouvons y contribuer.

Nous voulons le vrai *fair play* franc jeu ; enfin quelque chose d'honnête.

Il est de fait que l'honorable M. Girard a consulté un certain nombre de ses amis, avant de s'allier à M. Norquay ; mais il n'est pas exact de donner à entendre que tout le parti français a conseillé à M. Girard d'accepter l'alliance Norquay.

N'est-il pas humiliant d'avoir eu à s'allier avec un gouvernement qui vient de faire ses élections par le cri anti-canadien-français ?

Avec un homme qui a forcé notre chef, l'honorable M. Royal à se séparer de lui, dégoûté par son fanatisme.

Avec un homme qui est connu de tous comme trois fois traître.

Ainsi que votre correspondant, je suis convaincu que l'honorable M. Girard n'a pas été mu par ambition personnelle et qu'il croyait aider notre parti à sortir de l'impasse où il se trouvait, enfin qu'il croyait se dévouer pour nous.

Espérant que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal, je demeure, Monsieur le Rédacteur, avec la considération la plus distinguée

Votre tout dévoué,

GEGET.

Winnipeg, 18 janvier, 1880.

M. le rédacteur,

Dans votre journal de vendredi, le 16 janvier courant, je vois une communication signée " Une victime" et datée de Papineauville. Permettez-moi de rectifier les faits dans l'intérêt de la vérité et de la justice. De tout ce qui est écrit dans cette communication, il n'y a de strictement vrai que la première phrase, où cette prétendue victime dit : " quand un parti politique parvient au pouvoir, il ne devrait jamais se laisser guider par un sentiment de représailles envers les employés publics"; tout le reste de cette communication est bien loin de la vérité.

Voici les faits dans toute leur nudité ; et vous verrez qu'il n'y a pas lieu de crier si fort, ni d'attaquer l'honorable ministre des postes et le représentant de notre comte, à la chambre fédérale, qui ont participé au changement du maître de poste dans la paroisse du comté d'Ottawa que l'auteur n'ose pas nommer, d'autant plus que le devoir et la justice l'y forçaient.

Depuis très longtemps, des plaintes avaient été portées contre l'ex-maître de poste en question. Une enquête a eu lieu en janvier dernier, et la multitude de faits prouvés à la dite enquête touchant la mauvaise tenue du bureau et l'admission par le dit ex-maître de poste de faits commis par lui, étaient d'une telle gravité qu'il était absolument impossible à aucun ministre des postes, qu'il fût membre d'un gouvernement libéral ou conservateur, de maintenir en charge le dit employé. Voilà l'unique raison de la destitution de l'ex-maître de poste Parmi les témoins entendus à cette enquête, il y avait autant de libéraux que de conservateurs.

La nomination du nouveau maître de poste s'est faite comme toute autre de ce genre. Les principaux citoyens de la paroisse en question, en grand nombre, tant libéraux que conservateurs, se sont réunis pour choisir un remplaçant à l'ex-maître de poste. Leur choix fait, ils se sont apressé au représentant du comté d'Ottawa à la Chambre fédérale pour avoir l'aide de son influence auprès du ministre des postes pour obtenir la nomination du dit remplaçant qui n'était pas un étranger, mais un résidant et propriétaire depuis neuf mois, lors de sa nomination.

Depuis l'entrée en fonctions du nouveau maître de poste, son prédécesseur et les rares amis de ce dernier ont organisé un système de persécution contre le nouvel employé ; ils ont fait plaintes sur plaintes. Deux enquêtes ont été tenues, et le résultat a été tout à la confusion des plaignants qui n'ont pu prouver leur assertion toute gratuite.

J'at toujours entendu dire que d'un sac de charbon il ne pouvait sortir que du noir ; je ne connais pas la couleur du sac qui couvre les épaules de celui qui signe *Une victime*, mais il ne doit certainement pas être blanc, car on voit trop à jour les sentiments qui animent cet éminent écrivain. De dépit et la haine se montrent d'un bout à l'autre de son écrit. Ce monsieur paraît très désireux d'attirer sur lui l'attention du public en se posant en victime des vengeances de partis. Eh ! bien, s'il est vrai qu'il est victime, qu'il quitte l'anonyme et formule nettement ses griefs et peut-être qu'il sera possible de lui démontrer qu'il n'est victime que de lui-même et de ses actes. Comme je suis persuadé que les preuves de mes dires ne manqueront pas et qu'il n'est pas nécessaire de se cacher sous le voile de l'anonyme pour dire la vérité, je signe en toutes lettres.

A. S. CAMILLE PAPINEAU

LE BANQUET DE SHERBROOKE

Le banquet offert à l'honorable M. Chapleau a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Plus de 350 personnes y assistaient. On y remarquait : M.E. T. Brooks, M.P., président, sir Léonard Tilley, l'hon. M. Langevin, l'hon. J H Pope, MM C. Colby, M. P.; H. B. Ives, M.P.; J. A. Mousseau, M.P.; A. Ouimet, M.P. Les honorables MM. Robertson, Flynn et Paquet.

En répondant à la santé qui lui a été proposée, l'honorable M. Chapleau a fait un de ses meilleurs discours. En voici le résumé :

Depuis vingt ans qu'il s'occupe de politique, il n'a jamais eu d'autre objet que le bien de son pays. Notre prospérité actuelle est due à la politique de chemins de fer inaugurée par le parti libéral-conservateur en 1854. Lorsque les faits et gestes du gouvernement Joly seront exposés, pendant la prochaine session, l'indignation publique sera grande. Le gouvernement de Boucherville avait eu raison d'entreprendre la construction du chemin de fer du Nord. M. Chapleau se félicite d'avoir, pour trésorier, M. Robertson qui va rétablir promptement le crédit de la province. Il annonce qu'à la prochaine session, le gouvernement rétondra l'Acte concernant les terres de la Couronne et s'occupera de construire le chemin de fer de la rive sud.

M. Colby, M. P., propose la santé du gouvernement fédéral.

Sir Léonard Tilley y répond en termes fort heureux. Il déclare que le crédit du Canada est établi mieux que jamais à l'étranger. La semaine dernière, il a reçu, de Londres, un télégramme lui offrant de l'argent à un taux moins élevé que tous ceux que l'on a payés jusqu'à présent. Il passe rapidement en revue les résultats de la politique nationale. Les exportations des six premiers mois de l'année fiscale dépassent de trois millions ceux de l'année précédente. Nos exportations de l'année dépassent de $7,500,000 nos importations. Les importations des Etats-Unis ont considérablement diminué.

L'honorable M. Langevin, après avoir félicité l'honorable M. Chapleau, répond à des accusations récentes du *Globe* au sujet du nombre des Canadiens-français employés dans le service public. Il dit que dans la répartition des emplois publics, il ne considère aucunement la religion et la nationalité de chacun.

A 11 heures, sir Leonard Tilley et l'honorable M. Langevin se retirent et partent par le convoi pour Ottawa. L'honorable J. H. Pope prend la parole et est suivi par les ministres provinciaux. Après les santés d'usage à la fin d'un banquet, on s'est séparé à trois heures du matin.

AUX DAMES

L'inventaire commence samedi prochain, et j'ai une quantité de bordures d'habits et manteaux en peau d'écureuil et d'imitation d'écureuil que j'offre en vente jusqu'à cette époque à des prix singulièrement bas.

R. J. DEVLIN

ETAL C.
MARCHÉ BY.
J. MARTEL, Proprietaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier. 1878.

CHARCUTERIE FRANCAISE
SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité
Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisse de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.
Ottawa, 24 janvier 1880.

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,
(autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES pour $1
DORION et DELORME
Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

AUX FOURNISSEURS DE GLACE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées : " Soumission pour la glace, Hôtel du Gouvernement," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 9 FÉVRIER prochain, à midi, pour remplir la glacière à l'Hôtel du Gouvernement.

La soumission devra indiquer le prix pour chaque bloc des dimensions suivantes : 3 pieds sur 1 pied sur un pied, lequel prix devra comprendre le coût de l'entassement et de la sciure de bois requise pour cet objet.

La glace devra être mesurée avant que l'être entassée, et le prix payé sera d'après les mesures obtenues.

Des soumissions cachetées, endossées : " Soumission pour la glace, édifices publics," seront aussi reçues en même temps pour approvisionner les édifices publics, Ottawa, de glace durant la saison de 1880.

La soumission devra indiquer le prix par cent livres de glace livrée avant 9 heures du matin, chaque jour, aux differentes portes d'entrée des édifices publics.

Consommation probable : environ 600 livres par jour.

La glace, dans chaque cas, devra être prise sur la rivière Ottawa au-dessus de la chute de la Chaudière.

Par ordre,
C. CHAPLEAU,
Secrétaire

Département des Travaux Publics,
Ottawa, le 29 janvier 1880.

LISTE DES PRIX
— DE —
C. S. Shaw & Cie
DES PRESENTS
— DU —
JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00	à	$15.00
Services à Diner en P. de C.	20.00	"	75.00
" Thé " "	3.50	"	15.00
" Dessert " "	10.00	"	12.00
" " en Majolique	8 00		
" " de Lorne	10.00		
" de Tête-à-Tête	4.50		
" à Thé pour 5 heures.	5.00	"	10.00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.			
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00	"	18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00	"	10 00
" Passage	1.50	"	7.50
" pour le Diner	1.00	"	6.00
" de Salon	1.50	"	25.00
" pour Chambre à Coucher	25	"	4.00
" de Bibliothèque	1.00	"	6.00

Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.
Pots ue Fleur de goût en P....$1.50 " 3 50
Vases de goût en P., 50 cts. à $12 par paire.
Huiliers Plaqués en Argent .....$2 à 10.00
Epergnes en Crystal ..... 1 " 5.00
Magnifique Services de Toilette..... 1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets.. 1.50 à 5 [par sette
Théières de Goût .....25c à $3
Crachoirs en Majolique 50c
" Lorne .....75c.
" en Porcelaine .....$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.
" " Présentation...20c. à $1.
Cruches au Claret .....$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé..$1 à $6.00
Verre à Vin " " "
Gobelets " " " ..1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris.....Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquée (nouvelle)...$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants .....A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches.....$1.00.
Services de goût pour fumeurs...$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Cretonnes de mousse.
3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c. 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.
Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.
Bon coton blanc utile 7c. 8c. 10
Coton jaune 7c. 8c, 9c

Etoffes à robes.
Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'ecouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.
Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.
Tous nos mantaaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.
Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.
Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.
Soies brocades, teintes pâles, che Stitt et Cie.

Mousseline française.
Mousselines françaisec, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires.
Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.
Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.
Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie
53 et 55 Rue Sparks

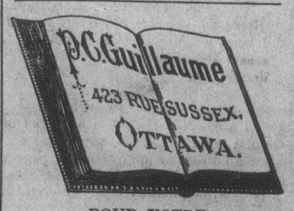

POUR VOTRE
Papier, Articles de Bureau
ET D'ECOLE,
AINSI QUE
Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,
DONNEZ VOS COMMANDES A
L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très-bas prix.*

E. PETIT,
Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,

No. 18, RUE RIDEAU,
COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an.